

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉVALUATION

de
l'ACADÉMIE INSCRIPTUM - Rodolphe GIUGLARDO

répondant au titre de la certification pour :
Dessin typographique adapté à la gravure sur pierre ou autres supports.

Chaque candidat pourra s'inscrire dans un des trois domaines existants de son choix pour suivre la certification qu'il souhaite dans un module (ou séquence) d'une durée de cinq jours consécutifs. Les dates des interventions se situent sur le site : <http://www.lartdelalettre.fr>

RÈGLEMENT D'ÉVALUATION:

Durant ce module, le candidat devra réaliser un projet de son choix ou d'un sujet proposé par le responsable de formation (ceci n'intervenant en rien dans la grille d'évaluation) dans le domaine de prédilection pour lequel il aura opté (voir le tableau du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation).

Les examens se déroulent tout au long du module en s'appuyant sur la réalisation du projet final par le candidat.

Le jury se compose du formateur et d'au moins un membre appartenant au monde de la pierre, ou du patrimoine ou de la lettre ou de l'art suivant les critères d'évaluation (voir le tableau du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation).

La certification se fait à 80% des modalités réussies soit une note finale de 16/20 (voir le tableau du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation).

La validation de l'évaluation est totale et non partielle. En cas de non validité, le candidat devra se réinscrire pour réintégrer une nouvelle séquence.

Le responsable et formateur
Rodolphe GIUGLARDO

